

DIU « Entrée dans le métier »
Parcours 1^{er} Degré (Professeur.e.s des Ecoles)
INSPE de l'Académie de Reims

UE A : construction d'une posture réflexive et lien à la recherche en éducation

Recherche en Education et Formation : intérêts et apports pour le métier.

La mobilisation des connaissances issues de la recherche pourrait alimenter la réflexion des problématiques émergentes des ECR (articulations des heures).
Exemples : étude des stéréotypes dans l'éducation, apprentissage explicite, biais de l'évaluation...

Espaces Collectifs Réflexifs Didactiques : travail à partir des expériences de classe

ECR Transversaux : travail à partir des expériences en école

Bloc de compétences visé : le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Compétences du référentiel mobilisées :

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
CC4. Prendre en compte la diversité des élèves
CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier
CC10. Coopérer au sein d'une équipe
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

UE B : savoirs transversaux

B1 – Formation Numérique

Création d'une ressource éducative libre, mise en œuvre d'une séance pédagogique, mobilisant des outils numériques, analyse réflexive, identité professionnelle et e-réputation, numérique et juridique...

Bloc de compétences visé : le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.

Compétence du référentiel mobilisée : intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

B2 – Valeurs et Principes du Système Educatif

Partage des principes et valeurs de la République, laïcité (agent d'état), promotion de l'égalité filles – garçons, contribution à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative, scolarisation inclusive de tous les enfants...

Bloc de compétences visé : le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Compétences du référentiel mobilisées :

CC1. Faire partager les valeurs de la République CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire. CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative CC12. Coopérer avec les parents d'élèves CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel

UE C : savoirs didactiques et polyvalence

Cette UE est structurée autour des disciplines scolaires et comporte des apports en didactique.

Elle s'organise selon une approche par projets.

Il s'agit de travailler en équipe en vue de la création d'un projet pluridisciplinaire et interdisciplinaire présenté à la communauté en fin de parcours (sous forme de « forum des initiatives », présentation d'un poster, d'une vidéo...).

Bloc de compétences visé : le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.

Compétences du référentiel mobilisées :

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4. Prendre en compte la diversité des élèves CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

Modalités de Contrôle de Connaissances : dossier déposé sur le bureau virtuel.